

Avis de protection des données pour les entrepreneurs tiers

L1-007-PL3

1. Objectif et champ d'application

AECOM a émis cet avis de protection des données pour donner aux entrepreneurs tiers qui travaillent au nom de l'entreprise et de ses succursales et filiales (collectivement avec AECOM, « AECOM » ou l'« entreprise ») un avis sur la façon dont l'entreprise recueille, utilise et traite vos renseignements personnels.

AECOM traitera vos renseignements personnels conformément au présent avis de confidentialité, à moins d'indication contraire dans les lois applicables. L'entreprise prend des mesures pour s'assurer que les renseignements personnels recueillis à votre sujet sont adéquats, pertinents, non excessifs et traités à des fins limitées.

Cet avis de protection des données ne s'applique pas aux données dépersonnalisées. Les données sont considérées comme dépersonnalisées lorsqu'elles ne permettent plus de reconnaître une personne individuellement.

2. Avis de protection des données

Le présent avis de protection des données décrit les méthodes utilisées par AECOM pour gérer les renseignements personnels reçus au cours des interactions avec ses experts-conseils et sous-traitants anciens, actuels et futurs (« entrepreneurs tiers »).

Les renseignements recueillis par AECOM sur vous varient suivant les exigences, suivant ce qui est approprié pour vous évaluer et vous rémunérer selon la législation locale, et suivant ce qui peut être nécessaire pour respecter le droit applicable, pour assurer la qualité de nos produits et services et pour vous fournir un lieu de travail sécuritaire.

Ci-dessous se trouvent les catégories générales et quelques exemples des catégories de renseignements personnels recueillis et conservés par AECOM :

Catégorie	Exemples de renseignements personnels
Renseignements généraux	Nom, adresse, âge, date de naissance, sexe, coordonnées, permis de conduire et numéro de plaque d'immatriculation, numéro de sécurité sociale/numéro d'identification nationale, curriculum vitæ, photo aux fins d'identification, état civil, état matrimonial ou autres renseignements personnels que vous fournissez volontairement.
Évaluation de la performance	Registre des rapports et des évaluations de performance.
Rémunération	Numéros d'acheminement et de compte bancaire
Renseignements sensibles ou potentiellement sensibles	Appartenance à un syndicat, race/origine ethnique, renseignements sur la santé, rapports de cartes de crédit, vérification des antécédents, vérification des références, renseignements sur la citoyenneté/l'immigration, et numéros de comptes bancaires.

2.1 Comment AECOM recueille des renseignements personnels à votre sujet

Nous utilisons différentes méthodes pour recueillir des données à votre sujet :

- **Interactions directes** : Lorsque vous postulez pour un emploi au sein d'AECOM ou répondez à une de nos occasions d'affaires, vous nous transmettez vos renseignements personnels par des questionnaires, des propositions et d'autres moyens. Cela inclut les renseignements que vous fournissez lorsque vous soumettez votre curriculum vitæ et vos coordonnées à l'aide de notre site Web ou par courriel.

- **Tiers ou sources accessibles au public** : AECOM peut obtenir des renseignements vous concernant à partir de dossiers en ligne accessibles au public ou de références professionnelles passées ou actuelles que vous fournissez à l'entreprise.

2.2 Buts du traitement des renseignements personnels

AECOM « traite » les renseignements personnels pour choisir des entrepreneurs tiers appropriés dans le cadre du processus de sélection de l'organisation et pour évaluer et confirmer la capacité d'une entreprise à réaliser les travaux visés, ainsi qu'aux fins de gestion des activités commerciales, de paiement des services, d'administration, de comptabilité et de vérification, d'évaluation des qualifications pour des travaux ou des tâches précis, d'affaires et de sécurité. Les buts principaux comprennent :

- **Conformité réglementaire et juridique** : AECOM utilise des renseignements pour se conformer aux exigences juridiques et réglementaires applicables, y compris pour se conformer aux lois anticorruption, comme la *Foreign Corrupt Practices Act* des États-Unis, le système Propriété, contrôle et influence de l'étranger et la *Bribery Act* du Royaume-Uni.
- **Gestion des relations commerciales** : AECOM utilise des renseignements, selon le cas, pour évaluer votre rendement, se conformer aux exigences juridiques applicables, partager des données avec des entreprises affiliées ou des clients et communiquer avec vous et vos représentants.
- **Exécution et gestion des processus opérationnels** : AECOM utilise des renseignements pour mener ses activités. Voici certains exemples : gestion de projet, sécurité environnementale, sécurité générale, assurance de la qualité et propositions.
- **Santé et sécurité** : AECOM utilise des renseignements, selon le cas, pour garantir la sécurité et la protection des employés, des ressources et des lieux de travail d'AECOM. En voici quelques exemples : protection de la santé et de la sécurité au travail, tenue d'enquêtes, enregistrement et surveillance de l'activité réseau en vue de cerner, de prédire et de prévenir tout acte malveillant dans le réseau et les ressources informatiques d'AECOM, ou la diffusion de renseignements à partir de ceux-ci.
- **Qualité** : AECOM utilise des renseignements, au besoin, pour évaluer la capacité des entrepreneurs tiers à réaliser des travaux conformément aux normes de qualité applicables, comme les normes ISO 9001 et NQA-1, y compris l'emploi de personnes devant conserver des qualifications ou des certifications particulières.

AECOM peut avoir à recueillir des renseignements personnels sensibles. Lorsque la législation locale en exige la collecte, les renseignements personnels sensibles ne seront traités qu'avec votre consentement. Lorsque la législation locale ou le bouclier de protection des données entre l'Union européenne et les États-Unis l'exige, le consentement au transfert ou à l'utilisation des renseignements personnels sensibles se fera selon le principe du choix actif.

Nous n'effectuons pas de prise de décision ou de profilage automatisés concernant les renseignements personnels ou les renseignements personnels sensibles.

2.3 Fondement juridique du traitement des renseignements personnels

Pour traiter les renseignements personnels, AECOM doit disposer d'un fondement juridique à cette fin et au moins une des conditions suivantes doit s'appliquer :

- a. **Consentement** : une personne doit nous fournir son consentement explicite avant de traiter ses renseignements personnels, et ce, uniquement à des fins précises.
- b. **Contrat** : tout contrat conclu par AECOM avec une personne requiert le traitement des renseignements personnels, il en va de même si nous demandons à une personne de prendre des mesures précises avant de conclure un contrat.
- c. **Obligation juridique** : le traitement des renseignements personnels est nécessaire afin d'assurer qu'AECOM est conforme aux lois.

- d. **Intérêts vitaux** : le traitement des renseignements personnels est requis pour protéger la vie d'une personne.
- e. **Tâche publique** : le traitement des renseignements personnels est nécessaire à l'exécution d'une tâche d'intérêt public ou à l'exercice des fonctions officielles d'AECOM, où la tâche ou la fonction a un fondement clair en droit.
- f. **Intérêts légitimes** : le traitement des renseignements personnels est essentiel aux fins des intérêts légitimes poursuivis par AECOM ou par un tiers, sauf lorsque les intérêts ou les libertés et droits fondamentaux de la personne concernée qui exigent la protection des données personnelles sont brimés par ces derniers, en particulier lorsque la personne concernée est un enfant.

L'entreprise s'appuie généralement sur des intérêts légitimes et des principes juridiques pour traiter vos renseignements personnels, à moins que la loi sur la protection des données applicable ne précise autrement.

2.4 Partage et transfert de données

- **Filiales** : les entités d'AECOM échangent des renseignements entre succursales et filiales d'AECOM aux fins décrites dans le présent avis de protection des données, sous réserve des exigences légales applicables.
- **Fournisseurs tiers** : Parfois, les entités d'AECOM peuvent décider de communiquer des renseignements personnels à des fournisseurs affiliés ou tiers pour qu'ils effectuent des services en notre nom. Ces tiers comprennent notamment : des fournisseurs de technologies de l'information, des fournisseurs infonuagiques, des services d'hébergement de données et des services de stockage de données.
- **Clients** : AECOM peut être tenue de divulguer des renseignements personnels dans le cadre de la prestation de services professionnels à ses clients, y compris les organismes gouvernementaux, aux fins des habilitations de sécurité ou conformément aux protocoles de sécurité.
- **Collaboration et développement internationaux** : AECOM pourrait devoir soumettre vos renseignements personnels à des délégations de la Commission européenne dans le cadre du processus de propositions et d'appels d'offres.
- **Autres tierces parties** : les entités d'AECOM divulguent certains renseignements personnels à d'autres tierces parties dans les cas suivants :
 - i. lorsque le droit ou un processus juridique l'exige (p. ex. aux autorités fiscales ou de la sécurité sociale);
 - ii. lorsqu'AECOM détermine qu'il est légal et approprié de le faire;
 - iii. pour protéger les droits légaux d'AECOM (par exemple pour se défendre en cas de litige ou à la suite d'une enquête ou d'une demande du gouvernement) ou pour protéger les employés, ressources et lieux de travail de l'entreprise;
 - iv. en cas d'urgence, lorsque la santé ou la sécurité d'un employé ou de toute autre personne ou entité en dépend.
- **Sécurité publique et autorités policières** : AECOM peut être tenue de divulguer des renseignements personnels en réponse à des demandes légitimes d'autorités gouvernementales, y compris pour remplir des exigences de sécurité nationale ou d'application de la loi.

AECOM est une entreprise mondiale qui compte des bureaux, des clients et des fournisseurs dans le monde entier. Vos renseignements personnels peuvent donc être transférés à d'autres bureaux d'AECOM, à des centres de données et à des serveurs en Europe, en Asie, en Amérique du Sud ou aux États-Unis aux fins déterminées. Tout transfert de renseignements personnels de ce type doit être effectué conformément aux lois applicables.

AECOM prendra les mesures nécessaires pour se conformer à toutes les lois locales applicables lors du traitement des renseignements personnels, y compris toutes les conditions et restrictions prévues aux termes des lois locales concernant le transfert de renseignements personnels. AECOM peut également protéger vos données par d'autres méthodes juridiquement valables, notamment des ententes sur le transfert international de données ou des clauses contractuelles types qui ont été reconnues par les autorités de protection des données comme fournissant un niveau adéquat de protection des renseignements personnels que nous traitons à l'échelle mondiale.

AECOM veillera à ce que tous les transferts de renseignements personnels soient assujettis à des mesures de protection appropriées selon la définition du règlement.

AECOM se conforme à la structure du bouclier de protection des données UE-États-Unis et du bouclier de protection des données Suisse-États-Unis, comme établie par le Département du Commerce des États-Unis en ce qui a trait à la collecte, l'utilisation et la conservation des renseignements personnels transférés de l'Union européenne et de la Suisse aux États-Unis. AECOM a certifié au Département du Commerce qu'elle respecte les principes du bouclier de protection des données.

La responsabilité d'AECOM pour les renseignements personnels reçus dans le cadre du bouclier de protection des données et transférés par la suite à une tierce partie est décrite dans les principes du bouclier de protection des données : <https://www.privacyshield.gov/>.

En cas de divergence entre les modalités du présent énoncé de confidentialité et les principes du bouclier de protection des données, ces derniers prévaudront. Pour en savoir plus long sur le programme de bouclier de protection des données et pour consulter notre certification, veuillez visiter le <https://www.privacyshield.gov/>.

Si vous avez une question reliée au bouclier de protection des données ou de façon plus générale à la protection des données, nous vous encourageons à communiquer avec nous à privacyquestions@aecom.com. Comme il est expliqué dans les principes du bouclier de protection des données, une option d'arbitrage exécutoire vous sera proposée pour traiter toute plainte résiduelle non résolue par d'autres moyens. AECOM est sujette aux pouvoirs d'enquête et d'application de la loi de la Federal Trade Commission des États-Unis.

2.5 Sécurité et confidentialité

AECOM prendra des mesures raisonnables et appropriées pour protéger les renseignements personnels contre l'accès non autorisé, la perte, la mauvaise utilisation, la divulgation, l'altération, la destruction et autres formes de traitement. Ces mesures tiennent compte du degré de sensibilité de l'opération de traitement, des renseignements personnels en question et des risques encourus.

AECOM restreindra l'accès aux renseignements personnels aux employés, agents et entrepreneurs d'AECOM qui ont un besoin légitime d'y accéder.

Des procédures de sécurité sont établies aux installations d'AECOM pour gérer l'accès. Dans de nombreux cas, AECOM utilise des caméras de surveillance dans les stationnements et autres secteurs de ses lieux de travail afin de vous protéger. De plus, l'accès peut être sous surveillance et seul le personnel ayant l'autorisation appropriée peut se voir permettre l'accès aux secteurs des installations d'AECOM.

Des contrôles de sécurité des communications et des réseaux ont été mis en œuvre aux fins de vérification de l'identité, ce qui est nécessaire pour avoir accès aux systèmes informatiques, réseaux et autres ressources. Des mesures de protection sont en place pour alerter AECOM lorsqu'un accès non autorisé réel ou soupçonné a lieu.

2.6 Conservation des données

À moins d'indication contraire permise ou exigée par la loi ou la réglementation en vigueur, vos renseignements personnels seront conservés aussi longtemps qu'il est nécessaire pour satisfaire aux fins pour lesquelles ils ont été recueillis, pour satisfaire à toute obligation légale, comptable ou contractuelle en matière de déclaration, ou pour résoudre des différends. Pour fixer les délais de conservation appropriés des renseignements personnels, nous tenons compte de nos obligations légales, de la quantité, de la nature et de la sensibilité des renseignements personnels, du risque de préjudice découlant de l'utilisation ou de la divulgation non autorisée de vos renseignements personnels, des fins auxquelles nous traitons vos renseignements personnels et de notre capacité d'atteindre ces fins par d'autres moyens.

Dans certaines circonstances, nous pouvons rendre anonymes vos renseignements personnels afin qu'ils ne soient plus associés à vous. Nous nous réservons le droit d'utiliser ces données anonymes et dépersonnalisées à des fins commerciales légitimes, sans autre avis ou consentement de votre part. Lorsque vous ne nous fournirez plus de services, nous récupérerons, puis détruirons sécuritairement vos données personnelles conformément à nos politiques et aux lois et règlements applicables.

2.7 Vos droits

Lorsque la loi applicable le permet, vous disposez de droits (présentés ci-dessous) relatifs à la collecte et au traitement de vos renseignements personnels. Vous pouvez soumettre une demande pour vous prévaloir de ces droits au bureau de la protection des renseignements personnels d'AECOM au privacyquestions@aecom.com.

- a. Vous obtiendrez ainsi accès à vos propres renseignements personnels. AECOM peut vous demander des renseignements spécifiques pour l'aider à confirmer votre identité et votre droit d'accès, et pour vous fournir les renseignements personnels qu'elle détient à votre sujet ou pour apporter les changements demandés. Les lois applicables peuvent nous autoriser ou nous obliger à refuser l'accès à une partie ou à la totalité des renseignements personnels que nous détenons à votre sujet, ou que nous avons détruits, effacés ou rendus anonymes conformément à nos obligations et pratiques en matière de conservation des documents. Si nous ne pouvons pas vous permettre d'accéder à vos renseignements personnels, nous vous en indiquerons les raisons, sous réserve de toute restriction juridique ou réglementaire.
- b. Vous avez la responsabilité d'aider AECOM à garder les renseignements personnels qu'AECOM conserve sur vous exacts, complets et à jour. Si un renseignement personnel est inexact ou incomplet, vous pouvez demander qu'il soit corrigé ou complété. AECOM corrigera ou effacera les renseignements personnels comme l'exigent les lois applicables. Vous pouvez également demander que soit corrigé, amendé ou effacé tout renseignement personnel qui a été traité en infraction aux principes du Bouclier de protection des données entre l'Union européenne et les États-Unis ou à la loi de protection des données applicable.
- c. Si vous avez donné votre consentement à la collecte, au traitement ou au transfert de vos renseignements personnels, vous avez le droit de retirer votre consentement. Vous pouvez en tout temps retirer votre consentement pour le traitement de vos renseignements personnels. Le retrait de votre consentement n'influencera pas le caractère légal de toute activité de traitement que nous avons réalisée avant le retrait de votre consentement. Le retrait de votre consentement n'influencera pas non plus le traitement de vos renseignements personnels réalisé selon des motifs de traitement légaux n'ayant pas trait au consentement.
- d. Vous avez le droit de recevoir les renseignements personnels que vous nous avez fournis et le droit de les envoyer à une autre organisation (ou de nous demander de le faire si cela est techniquement possible), lorsque le consentement ou la nécessité pour l'exécution d'un contrat conclu avec vous constitue notre fondement licite pour le traitement des renseignements personnels et lorsque le traitement est effectué par des moyens automatisés.
- e. Vous avez le droit de demander à vous opposer au traitement de vos renseignements personnels ou à en limiter le traitement.

2.8 Autres renseignements importants

- a. Les lois et directives sur la protection des données font partie d'un environnement en constante évolution. AECOM se réserve le droit, à son entière discrétion, de changer, modifier, ajouter ou retirer à tout moment des portions de cet avis de protection des données ou de tout avis de protection des données complémentaire. Vous serez informé de tout changement substantiel apporté à cet avis de protection des données.
- b. En général, AECOM agit à titre de contrôleur de données pour les renseignements personnels traités; cependant, AECOM peut fournir certains services à des clients à titre de responsable du traitement des données (auquel cas le client est le contrôleur de données).

- c. AECOM fait appel aux services de JAMS, un fournisseur de service de résolution des différends, pour examiner les plaintes et fournir gratuitement les recours appropriés en ce qui a trait au bouclier de protection. Les particuliers peuvent communiquer avec JAMS au <https://www.jamsadr.com/eu-us-privacy-shield>. Comme il est expliqué dans les principes du bouclier de protection des données, une option d'arbitrage exécutoire vous sera proposée pour traiter toute plainte résiduelle non résolue par d'autres moyens. AECOM est sujette aux pouvoirs d'enquête et d'application de la loi de la Federal Trade Commission des États-Unis.
- d. Si vous estimez que vos droits n'ont pas été suffisamment pris en compte, vous avez le droit de déposer une plainte auprès de l'autorité de contrôle de votre pays de résidence, de votre lieu de travail ou du pays dans lequel une violation présumée aux lois sur la protection des données a eu lieu.

2.9 Communiquer avec le bureau de la protection des renseignements personnels d'AECOM

Toute question reliée au présent avis de protection des données, au bouclier de protection des données ou de façon plus générale à la protection des données doit être envoyée au bureau de la protection des renseignements personnels d'AECOM à privacyquestions@aecom.com.

3. Définitions

- a. Renseignements personnels Tout renseignement ayant trait à une personne physique identifiée ou identifiable.
- b. Traiter ou traitement Toute opération ou tout ensemble d'opérations effectuées sur les renseignements personnels, automatiquement ou autrement. Ceci comprend la collecte, l'enregistrement, l'organisation, l'entreposage, la mise à jour, la modification, la récupération, la consultation, l'utilisation, la divulgation par transmission, la dissémination ou la mise à disposition de toute autre façon, la corrélation, la mise en parallèle ou la combinaison, le blocage, l'effacement et la destruction de renseignements personnels.
- c. Renseignements personnels sensibles Définis par la législation locale, ils peuvent comprendre des renseignements personnels ayant trait à l'origine ethnique ou raciale de la personne, ses opinions politiques, ses croyances politiques ou religieuses, son orientation sexuelle, son appartenance à un syndicat, son état de santé ou sa situation médicale, sa vie sexuelle, son numéro d'assurance sociale ou ses antécédents criminels.

4. Journal des changements

N° de révision	Change Date	Description du changement	Emplacement du changement
0	20 mai 2019	Version initiale sous le titre L1-007-PL3	